



COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER JOUÉ SUD

17 septembre 2026

Début de la séance : 19h00

Présents : 141 personnes

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

En introduction, il souhaite revenir sur plusieurs sujets qui préoccupent particulièrement les habitants :

- Installation des GDV, action auprès du tribunal
- Inscription à refaire plénière en janvier 2027

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Alouette Nord – Square Mabilat : plantation d'arbres fruitiers
- Quartier Morier : organisation d'une fête de quartier juin 2025
- Quartier Vallée Violette – Inauguration du Square Bellay
- Quartier Le Lac : Création d'un terrain de pétanque et pose d'une boîte à livres square Georges Carpentier
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière
- Quartier Joué Centre : installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté à la Grange et pose de caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès

Monsieur Judicaël OSMOND présente ensuite les principales évolutions du règlement intérieur et invite les participants à s'inscrire au bureau du conseil de quartier.

Monsieur Christophe DUTOIT, Président du conseil de quartier, présente à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026

PROJETS REALISES :

- Installation d'une boîte à livres sur le parking de l'école Maisons Neuves
- Installation d'une borne réparation vélo proche de la Borde sur les recommandations du Conseil Consultatif de Développement
- Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger
- Carrefour rue du Cercelé / rue du Grand Mareuil : acquisition foncière, élargissement du carrefour, 2 stops
- Aménagement de stationnement rue de La Haye et rue Paul Henri Spaak
- Mise en place d'un cédez-le-passage route des Girardières pour faciliter la sortie du lotissement

Monsieur le Maire a ensuite présenté les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Cap Soleil : aménagement de la rue et plantations : 480 000 €
- Réaménagement de la rue du Moulin : 290 000 €
- 3^{ème} tranche des travaux de la Route de Monts : entre la rue des Goélants et le giratoire de la Liodière
- Route de Narbonne : aménagement de voirie, avec création d'une piste cyclable
- Pistes cyclables Boulevard des Bretonnières et amélioration des franchissements dans le cadre de Vélival

- Aire de fitness Ecole Maisons Neuves – rue des Charrons – Route de Monts
- Terrain Multi sports Saint Léger

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

VOIRIE

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Rue du Puit Tessier	Transport scolaire : des difficultés liées au transport scolaire sont signalées. Il est notamment évoqué le trajet d'environ 800 mètres à effectuer route du Château du Genêt, dans un secteur jugé insuffisamment sécurisé. Il est demandé d'étudier la possibilité de rapprocher le lieu de prise en charge ou de rencontre afin de faciliter et sécuriser les déplacements des enfants. Les participants expriment le sentiment d'être insuffisamment pris en compte sur cette problématique.	Monsieur le Maire indique que la Ville va étudier cette demande et précise que des solutions seront recherchées, la sécurisation des déplacements constituant un objectif du mandat.
Rue Louise Michel	Circulation et sécurité aux abords des nouveaux bâtiments : un risque d'accident est signalé en raison de la proximité des nouveaux bâtiments avec la chaussée, qui rendrait les croisements de véhicules difficiles. La possibilité de mettre en place un sens unique ou toute autre solution permettant de limiter les croisements est évoquée. Végétation et cheminement piéton : dans la zone encore non construite, la végétation s'est développée au niveau d'une petite barrière, avec une présence importante de ronces et d'herbes. Cette situation empêche désormais les piétons d'emprunter correctement le trottoir. Stationnement devant le collège : une situation de stationnement anarchique est également signalée aux abords du collège.	Entretien des espaces privés : Monsieur le Maire rappelle que la Ville adresse un courrier au propriétaire concerné, pouvant être suivi d'une mise en demeure en recommandé, afin qu'il réalise les travaux d'entretien nécessaires. À défaut d'intervention du propriétaire, la Ville peut réaliser les travaux, mais doit alors en supporter le coût dans un premier temps. Il souligne que cette situation concerne plusieurs secteurs de la commune et que les interventions systématiques représenteraient un coût important pour la collectivité. La Ville va néanmoins examiner la situation et se rendre sur place. Stationnement aux abords du collège : il est rappelé que les difficultés de stationnement aux abords des établissements scolaires concernent l'ensemble des écoles de la commune, notamment en raison du phénomène de « drive des écoles ». La Ville va étudier, avec le conseil de quartier, la possibilité de mettre en place des blocs béton afin de mieux encadrer le stationnement. Sécurité et circulation aux abords des nouveaux bâtiments : Monsieur le Maire reconnaît que les bâtiments sont situés à proximité de la route. Il précise toutefois que la voirie est actuellement en mauvais état et devra faire l'objet d'une

		reprise. Cette intervention permettra également de rechercher des solutions pour améliorer la sécurité des cheminements piétons .
Rue de la Haye et Paul Henri Spaak	Réfection des trottoirs : les habitants remercient la Ville pour les travaux réalisés, mais regrettent la destruction de certains parterres en septembre, liée à une intervention sur le réseau d'assainissement consécutive à une erreur ancienne.	Monsieur OSMOND précise qu'un dysfonctionnement du réseau d'assainissement est à l'origine de l'intervention et que l'entreprise prendra en charge les réparations et la remise en état des aménagements .
Chemin le long du Bois Jean Monnet	Quelles mesures seront prises.	Remise en état : Monsieur le Maire précise que les aménagements seront refaits à l'issue des travaux du lotissement. Il indique qu'il faudra trouver un compromis entre une surface carrossable et perméable .
Route de la Vieille Carte	Piste cyclable : un point noir est signalé en raison de l'interruption de la piste cyclable à un endroit avant sa reprise plus loin, ce qui crée une situation jugée dangereuse. Cette discontinuité est notamment liée à des problématiques de propriété foncière. La possibilité de prolonger la piste cyclable jusqu'à Bois Bonnevie est également évoquée.	Piste cyclable : un élargissement est prévu dans le cadre de Vélival par Tours Métropole Val de Loire (TMVL) afin de favoriser les mobilités douces. Un financement est prévu chaque année pour les communes dans ce cadre. Concernant le secteur de la route de la Vieille Carte, Monsieur le Maire indique qu'il va vérifier l'état d'avancement du projet et qu'un retour sera apporté au conseil de quartier.
Entre Saint Gatien et la rue des Varennes	Circulation : la possibilité de mettre certaines rues en sens unique est évoquée afin de limiter les flux de véhicules. Cette réflexion pourrait être anticipée au regard de l'augmentation future de la circulation, notamment pour éviter le report du trafic vers la gare et la Douzillère. Le nombre important de passages de bus est également souligné.	Monsieur le Maire précise qu'il ne peut pas s'engager à ce stade sur cette évolution, qui nécessite au préalable de solliciter et concerter les riverains . Une modification du sens de circulation peut en effet modifier les habitudes et avoir des incidences sur le secteur. La Ville étudiera donc cette proposition avec les habitants avant toute décision.
Quartier Saint Gatien	Stationnement dans le nouveau lotissement : des inquiétudes sont exprimées concernant les possibilités de stationnement dans le nouveau lotissement. Il est notamment souhaité que des places en nombre suffisant soient prévues afin de permettre aux résidents de stationner leurs véhicules.	Monsieur le Maire indique qu'il y a deux places par logement. Il rappelle que les riverains doivent être associés à la réflexion et invite la participante à s'inscrire au conseil de quartier afin de pouvoir contribuer aux échanges et à la réflexion sur ce sujet.
Le Petit Fourneau	Travaux en cours et stationnement : des remarques sont formulées concernant les travaux en cours et les difficultés de stationnement, notamment aux abords des carrefours où des camions et fourgons sont régulièrement stationnés. Il est rappelé que le stationnement dans les carrefours est interdit et la possibilité d'une intervention de la Police municipale est évoquée. La multiplication du nombre de véhicules	Monsieur le Maire indique que Monsieur Alain MEDINA, Adjoint à la Sécurité, va examiner la situation et se rendre sur place. Il souligne que le « vivre ensemble » peut parfois être compliqué, tout en reconnaissant le nombre important de véhicules dans le secteur. Il précise que la matérialisation des places de stationnement permettrait de mieux encadrer les usages, mais entraînerait une diminution du nombre de places

	par foyer, avec parfois quatre à six véhicules, contribue également aux difficultés rencontrées. Un rendez-vous avec Monsieur OSMOND est prévu afin d'examiner ces différentes problématiques.	disponibles.
Chemin du Verger	État d'avancement des travaux : les participants s'interrogent sur l'avancement du projet et signalent qu'un nouveau permis de construire a été délivré. Les travaux liés à ce nouveau projet risquent d'accentuer la dégradation de la voirie, déjà fortement endommagée.	État d'avancement des travaux : il est précisé que la division parcellaire concerne actuellement un terrain privé et que la rue est elle-même privée. La Ville prévoit de refaire la voirie, mais la rétrocession de celle-ci est actuellement en cours auprès de Tours Métropole Val de Loire (TMVL). Monsieur le Maire indique que cette procédure a pris du retard.
Route de Monts - rue des Courlis	Nuisances sonores liées aux rodéos : les participants signalent des nuisances sonores importantes liées à des rodéos, particulièrement présentes du vendredi soir au lundi matin. Ils s'interrogent sur les actions qui pourraient être mises en œuvre et évoquent notamment l'existence de dispositifs permettant de mesurer les nuisances sonores. Mur antibruit : des habitants remercient la Ville pour la réalisation du mur antibruit, tout en soulignant son manque d'efficacité. Il est indiqué que l'absence de retour du mur vers le lotissement ne permettrait pas, à ce stade, d'améliorer davantage son efficacité. Les participants s'interrogent sur les éventuelles solutions complémentaires qui pourraient être envisagées. Trottoir et bande de terre : les participants s'interrogent sur l'absence d'aménagement concernant une bande de terre d'environ trois mètres située le long du trottoir et regrettent de ne pas avoir obtenu de réponse de la Ville à ce sujet. Rond-point à proximité : les participants demandent où en est le projet d'aménagement du rond-point situé à proximité de la Liodière, dont les travaux devaient initialement être achevés avant la fin du mandat.	Rond-point à proximité de la Liodière : Monsieur le Maire précise que, concernant l'aménagement de la route de Monts, la Ville rencontre actuellement une difficulté liée au foncier. Aucun accord n'ayant pu être trouvé à ce jour, le dossier est désormais soumis au juge et la Ville est dans l'attente de la suite de la procédure. Il rappelle que la réalisation d'un giratoire représente un coût d'environ 450 000 €. Le projet ayant déjà été étudié, la création de deux giratoires représenterait ainsi un investissement de l'ordre de 900 000 €. Nuisances sonores liées aux rodéos : Monsieur le Maire indique que les dispositifs de mesure du bruit évoqués relèvent de la compétence de l'État ainsi que la pose d'un radar. La Ville en a déjà sollicité la mise en place, mais cette demande a été refusée. Il précise qu'il va renouveler cette demande auprès des services de l'État. Mur antibruit : Monsieur le Maire indique qu'il va faire examiner la situation par les services municipaux. Il précise qu'un dispositif similaire a été réalisé rue des Écureuils et qu'il n'avait pas eu connaissance des difficultés rencontrées dans ce secteur. Il invite les habitants à transmettre des photographies permettant de mieux identifier la situation et indique qu'il se rendra également sur place afin de constater les difficultés.
Rue de la Douzillère – Trident	Vitesse et sécurité des piétons : les participants signalent des vitesses excessives dans le secteur, avec un véhicule ayant été observé à environ 120 km/h. La présence d'une dizaine de passages piétons est également soulignée et un habitant indique avoir été témoin d'un accident. Il est demandé quelles mesures pourraient être envisagées pour réduire la	Monsieur le Maire indique que la Ville ne peut pas refaire l'ensemble des voiries simultanément. Il rappelle que des travaux de voirie sont réalisés dans les différents quartiers, en fonction des possibilités de la collectivité. Il souligne que, malgré les efforts engagés, les interventions ne permettent pas toujours de répondre pleinement à l'ensemble des besoins.

	vitesse des véhicules et si une réfection des trottoirs pourrait être étudiée.	
Rue des Relieurs	Circulation, vitesse et travaux : les participants soulignent les difficultés liées à la circulation et à la vitesse des véhicules, ainsi que les dégradations de voirie pouvant être occasionnées par les travaux successifs.	Monsieur le Maire indique partager les préoccupations exprimées et rappelle l'importance du dialogue avec les habitants. Il précise que Joué Proximité reçoit environ 16 000 sollicitations par an et invite les habitants à informer la mairie des difficultés rencontrées afin que les services puissent en assurer le suivi. Il rappelle que les voiries, pour partie construites dans les années 1970-1980, sont aujourd'hui anciennes et doivent parfois être reprises en profondeur, notamment au niveau des réseaux. Il cite à ce titre la rue des Martyrs, dont les réseaux doivent être renouvelés avant la réfection de la voirie.
Rue du Petit Moron / Santa Da Feira	Les participants signalent une vitesse excessive des véhicules et proposent la mise en place d'un stop de chaque côté de la rue afin de ralentir la circulation.	Monsieur le Maire indique qu'il va faire le point sur l'avancement du dossier avec le bureau du conseil de quartier et se rapprocher des services municipaux.
Rue des Goëlands	Route de Monts : les participants signalent des difficultés pour traverser la route de Monts, notamment pour les piétons.	Monsieur le Maire indique que des améliorations vont être étudiées dans l'attente de la réalisation de la dernière portion de la route.
Route de Monts après l'autoroute	Fibre optique : les participants signalent des difficultés concernant la fibre optique.	Un rendez-vous sera organisé afin d'échanger sur cette problématique.
Route de Narbonne	Piste cyclable : la présence de bambous empiétant sur la piste cyclable est signalée. Il est demandé qu'un entretien ou une réfection de la piste puisse être envisagé. Signalisation : un problème de signalisation dans un seul sens de circulation est également signalé.	Monsieur le Maire indique qu'il ne s'est pas rendu sur place récemment et qu'il va examiner la situation.
	Route de Monts : il est signalé que la commune de Monts a mis en place des chicanes à proximité de la station d'épuration afin de ralentir la circulation.	Monsieur le Maire salue la nouvelle Maire de Monts et indique être en contact régulier avec elle. Il souligne la volonté de travailler conjointement afin de coordonner les travaux de voirie, notamment sur les secteurs concernés, et précise qu'il conviendra de s'accorder sur le calendrier des interventions.
Secteur Saint Gatien	Nuisances olfactives : des habitants signalent des nuisances liées à des odeurs autres que celles de cigarette et souhaitent que des passages de la Police municipale puissent être effectués dans le secteur. Fibre optique – secteur Coudraye / Lavoir : une coupure de fibre de plus de deux mois est signalée. Les habitants indiquent pouvoir fournir des attestations permettant de confirmer la durée de la coupure.	Nuisances olfactives : concernant les nuisances signalées, Monsieur le Maire indique que le message sera transmis à la Police municipale afin qu'une attention particulière puisse être portée au secteur. Odeurs liées à l'épandage : Monsieur le Maire confirme que les odeurs signalées sont bien liées à un épandage et reconnaît qu'elles peuvent être particulièrement fortes. Skatepark : Monsieur le Maire se

	Odeurs pestilentielles : de fortes odeurs sont signalées dans le secteur, possiblement liées à un épandage. Une vérification de l'origine de ces nuisances est demandée. Skatepark : la possibilité d'aménager un skatepark à proximité du city stade de Saint-Léger est évoquée.	Monsieur le Maire se montre favorable à la création d'un skatepark. Il rappelle qu'un projet avait initialement été envisagé, mais qu'il n'avait pas recueilli l'adhésion des riverains et que la Ville avait alors réalisé le city stade. Il précise que la Ville a depuis acquis un skatepark, actuellement installé dans un autre quartier, et indique qu'un aménagement sera étudié dans le secteur de Saint-Léger.
Sortie A 85		Monsieur le Maire précise que le projet est en cours et qu'il est soumis à une réglementation importante. Il indique que plusieurs saisons doivent être observées afin de prendre en compte notamment la présence des insectes et des animaux, ce qui rendra la démarche relativement longue.
Jean Jaurès et Lavoisier	Les participants signalent des comportements de vitesse excessive assimilés à une « piste de course » et s'interrogent sur les travaux prévus aux abords de la piscine.	Monsieur le Maire indique que la mise en place de ralentisseurs sur l'ensemble des voies ne constitue pas une solution adaptée. Il rappelle que le giratoire de la rue de Verdun devrait contribuer à réduire la vitesse dans le secteur. Il précise que des travaux de voirie sont programmés, notamment sur le modèle de ceux réalisés route de Narbonne, et que la route du Château du Genêt sera prochainement concernée. Il souligne que la Ville intervient au mieux, sans pouvoir répondre immédiatement à l'ensemble des besoins, et rappelle que les équipements et aménagements représentent des coûts importants pour la collectivité.
Piste cyclable vers Monts	Racines : les participants signalent des déformations du trottoir liées à des racines qui ne sont pas visibles en surface.	Monsieur le Maire indique qu'il va examiner la situation et précise que les racines peuvent progressivement reprendre leur développement. La situation sera étudiée avec les services.

ESPACES VERTS

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
Etang de Narbonne	Sentiers autour du lac : les participants signalent que les petits sentiers autour du lac sont insuffisamment entretenus.	Monsieur le Maire rappelle que le site est classé en Espace naturel sensible et qu'il convient de préserver la faune et la flore. Il précise que le site fait déjà l'objet d'un entretien important et que la Ville doit veiller à maintenir un équilibre entre accessibilité du site et préservation de son caractère naturel.

AUTRES

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
	Sécurité et nuisances : les participants signalent plusieurs comportements dangereux ou sources de nuisances durant l'été, notamment l'utilisation de feux d'artifice, la circulation de motos et cyclomoteurs sans casque, parfois avec le visage dissimulé, ainsi que des rodéos. Ces situations suscitent des inquiétudes parmi les habitants.	Monsieur le Maire rappelle que la Police municipale intervient principalement dans un rôle de prévention et que ses possibilités d'intervention sont limitées dans certaines situations présentant un risque pour la sécurité des agents et des usagers. Il souligne également les difficultés liées aux effectifs disponibles et rappelle que la présence des forces de l'État est nécessaire pour assurer certaines interventions. Il indique que la Ville a relayé une pétition auprès du Préfet et qu'elle travaille actuellement au déploiement de la vidéo-verbalisation. Des actions sont également engagées concernant les dépôts sauvages. Monsieur le Maire précise enfin que des regroupements sont désormais constatés sur le parking d'Intermarché et que la Ville travaille avec l'enseigne sur cette problématique. Il souligne que ces situations sont prises au sérieux et que la Ville poursuit ses démarches afin de rechercher des solutions adaptées.
Fibre	Fibre optique – lotissement Mignonne : les participants signalent un arrêt du déploiement de la fibre dans le lotissement Mignonne.	Monsieur le Maire indique que la situation va être examinée.
Clos Saint Victor	Clos Saint-Victor : les participants évoquent un projet d'installation rue des Varennes et souhaitent obtenir des précisions sur sa nature et son avancement.	Monsieur le Maire confirme l'installation du Clos Saint-Victor rue des Varennes. Il précise que l'établissement avait besoin de davantage d'espace, notamment pour développer des activités liées au sport-santé et disposer d'espaces verts. D'importants travaux étaient nécessaires sur le site précédent. Il souligne que l'objectif de la Ville était de permettre au Clos Saint-Victor de rester implanté sur la commune.
	Moustiques : les participants signalent une importante présence de moustiques et s'interrogent sur les moyens permettant de limiter leur prolifération. La possibilité de recourir à la technique des mâles stériles est notamment évoquée.	Monsieur le Maire précise que la Ville de Ballan-Miré mène actuellement des expérimentations et que la Ville travaille également avec un universitaire sur cette problématique. Ces recherches représentent toutefois un coût important. Il rappelle que des gestes simples du quotidien permettent également de limiter la prolifération des moustiques et indique que des avancées sont attendues de la recherche. Les traitements relevant de l'ARS sont, quant à eux, mis en œuvre en cas de présence de dengue.

Projet Clinique du Sport	Les participants s'interrogent sur l'état d'avancement du projet.	Monsieur le Maire précise que le projet prévoit l'installation d'environ 80 praticiens. Les travaux devraient débuter en 2027, pour une ouverture prévue en 2029.
--------------------------	---	---

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse **joue.proximite@jouelestours.fr**

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Jeudi 1^{er} octobre à 19h00 à la Borde